

## PROCES VERBAL DE NOMINATION DU GERANT

### 13B palettes Recyclage

Société à responsabilité limitée (associé unique)  
au capital de 1000 euros  
Siège social : Rue René Seyssaud, Résidence les Pins, Bâtiment Amstrong, 13127, Vitrolles

### EN COURS DE CONSTITUTION

Le soussigné :

Monsieur Abderezak BOUGHDADI né le 01/02/1986 à Manosque (04) de nationalité Française demeurant à Rue René Seyssaud, Résidence les Pins, Bâtiment Amstrong, 13127, Vitrolles marié sous le régime de la communauté légale avec Madame Hind IBNACHCHIAB ;

a décidé unanimement à l'issue de la signature des statuts de la Société **13B palettes Recyclage** la nomination du premier gérant de la société conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a convenu ce qui suit :

#### I - Nomination du gérant

Le soussigné nomme en qualité de gérant de la société :

Monsieur Abderezak BOUGHDADI né le 01/02/1986 à Manosque (04) de nationalité Française demeurant à Rue René Seyssaud, Résidence les Pins, Bâtiment Amstrong, 13127, Vitrolles ; pour une durée indéterminée, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés et qui déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'exercer aucune autre fonction, et n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

#### II - Pouvoirs du gérant

Le gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 15 des statuts.

#### III - Rémunération du gérant

Le gérant pourra être rémunéré pour l'exercice de ses fonctions.

Il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Vitrolles, le 22/10/2024

**ABDEREZAK BOUGHDADI**  
Gérant- Associé Unique

AB